

ALLISS

■ Sciences
Sociétés

LES NOTES

Date
19 avril
2017

Auteur
Bureau Alliss

À l'attention de
AG Alliss 2017

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Une première année
d'existence – Une
association déjà installée
dans le paysage hexagonal

ALLISS
82, avenue Denfert Rochereau
75014 Paris

contact@alliss.org
Tél. +33(0)7 63 66 18 17

www.alliss.org



SOMMAIRE

1 -Naissance d'une association à dimension nationale	p 3
2 - Livre Blanc et Chaire Bernard Maris – 2 piliers identitaires	p 5
3 - Enjeux régionaux – vers les Assises de Montpellier	p 6
4 – 3 ^{ème} mission de l'Enseignement supérieur	p 7
5 - A propos des groupes de travail	p 8
6 - Leçons 2016 – Conséquences pour 2017	p 11
7 - Principales activités 2016	p 13
Annexes	p 14
<i>Parution au J.O.</i>	p 14
<i>Trésorerie Nov 2015/Avril 2017</i>	p 15
<i>Position paper des différents GT</i>	p 16

1 – Naissance d’une association à dimension nationale

1-1 Alliss sur les fonds baptismaux

L’Assemblée Générale Extraordinaire du 17 novembre 2015 s’était tenue à partir des résultats liés au colloque-forum des 7-9 janvier 2015 (groupes de travail préparatoires, colloque proprement dit et valorisation par un document de synthèse disponible sur Internet). Nous sortions de deux années et demi d’exercice de fait, une année sous la forme d’un collectif informel (novembre 2012 à février 2014) une année et demi sous forme d’association de préfiguration. Cette AGE avait donc pour motif la mise en place de l’association avec des statuts stabilisés, devant nous permettre de poursuivre nos objectifs et d’amplifier les réflexions engrangées depuis une intervention efficace visant à faire adopter des amendements à la loi ESR de 2013.

Pour mémoire, les statuts sont parus au Journal Officiel du samedi 8 mars 2014, l’association ayant été déclarée le 21 février 2014 (document en annexe). L’AGE du 17 novembre 2015 a ensuite officialisé un Conseil d’Administration de 14 membres répartis en 4 collèges. Un Bureau a ensuite été élu. Pour bien marquer le caractère multi-acteurs du projet, il était prévu deux co-présidents, l’un émanant de la recherche et de l’enseignements supérieur, l’autre d’une association investie dans le domaine sciences/sociétés. Le rôle fondateur de l’IFRIS et des Petits débrouillards exprimé par leur implication – y compris financière – dans la conception, préparation et réalisation du colloque a eu pour conséquence que P-B Joly et Gh. Hierso ont été les deux premiers co-présidents de cette association. A ce jour, 74 personnes morales et 5 personnes physiques constituent l’association Alliss. Son budget propre a été en 2016 de 220k€, le pourcentage fourni par les adhésions est de 55,53%, le reste étant fourni par des subventions, notamment une convention partenariale avec l’Injep (20k€), le soutien de l’U-PEM (Ifri) pour 30k€, le reste relevant de soutiens résiduels au plan financier.

1-2 Un héritage déjà consistant

Le colloque de janvier 2015, par ses débats et son succès, a donné vie à l’idée que Alliss prenne l’initiative d’écrire collectivement un Livre Blanc « recherche sciences société » avec des signes positifs du MESR et surtout de l’OPECST pour que l’association s’autosaisisse de cette commande. Le Livre Blanc contraint par les échéanciers électoraux nationaux était donc une tâche prioritaire à lancer dès le début 2016. Par ailleurs le forum avait été endeuillé par les attentats contre Charlie Hebdo. Bernard Marris, qui avait joué un rôle dans la préparation du colloque (puisqu’il devait y intervenir le jour de sa mort) et qui personnifiait beaucoup de nos postures a disparu brutalement. La création d’une chaire UNESCO éponyme avec l’appui de la Ville de Paris avait été mis très vite sur les rails, même si la construction de la chaire représentait un travail considérable pour faire apparaître et reconnaître les approches « éconoclastes » de B. Maris.

En parallèle, de façon moins événementielle et plus continue, le processus de réflexion sur de multiples chantiers s’enclenchait, bénéficiant des interactions confortées ou nées du colloque. Il reposait sur la force d’un mouvement qui découvrait l’importance jusque là masquée des multiples expérimentations et réalisations de ces recherches sciences société et qui était porté par des acteurs ou collectifs qui se confrontaient pour la première fois. La nature hybride de cette association a, très tôt, intrigué, et continue d’intriguer.

1-3 des méthodes de travail flexibles

Pour le Livre Blanc, la démarche a été très descendante : initiative cruciale, aux effets globaux attendus, s'appuyant in fine sur une production très structurée et le plus possible exhaustive, elle nécessitait un pilotage précis, un mode de décomposition certes linéaire mais admettant des retours en arrière, une organisation collective très présente.

Quant aux 7 groupes de travail qui ont été créés depuis novembre 2015, la formule a été beaucoup plus flexible, autour d'un schéma type qu'on peut décrire ainsi :

- initiative des membres
- création de groupes de discussion qui plus ou moins rapidement soit se transforment en groupes de travail pérennes, soit se mettent en dormance, soit sont éliminés
- groupes de travail « labellisés » par l'association et fonctionnant de manière autonome et décentralisée, documentant régulièrement leurs travaux , inscrivant à l'agenda des évènements jalonnant la vie du groupe de travail
- apport éventuel de financements : on peut ainsi parler de budget consolidé d'Alliss d'un montant global de 380k€ (à mettre en regard du budget propre de 220k€).

Comme il était prévisible, certains groupes ont infléchi leurs objectifs par rapport à la situation de départ (voir par exemple le GT ORRCH). D'autres sont restés plus constants (GT Recherche et sciences participatives par exemple). L'ouverture a permis parfois dès la première année de créer une articulation avec des efforts externes (pour le GT Recherche et Sciences participatives voir l'appui mutuel entre la mission de François Houllier et le travail du Groupe). Ce chantier de mise en route de GT nouveaux est toujours ouvert mais la concentration justifiée des forces de l'association sur la rédaction du Livre Blanc a pesé sur cette nécessité d'une mise en débats sur de multiples sujets esquissés dans le Livre Blanc.

1-4 Une situation budgétaire fragile

L'époque n'est favorable ni aux associations ni aux innovations en matière de recherche. Ceci est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de structurer une plateforme/réseau à ambition nationale. Lors de ce premier exercice, les adhésions ont représenté 55 % de nos ressources. Nous n'avons jamais eu de situation de trésorerie très critique (voir tableau en annexe) mais toujours sur le fil. Les subventions aux associations sont en réduction constante. Malgré leur écoute attentive, les Ministères (la Recherche en particulier) n'ont soutenu ce nouvel acteur que de façon trop marginale, pour ne pas dire symbolique. Par ailleurs, le soutien régional demandé dans le cadre de l'appel à projet DIM (Domaine d'intérêt majeur) de la Région Ile de France n'a pas été obtenu. En d'autres termes, nous sommes face à une situation difficile mais le modèle économique choisi délibérément en 2015 a fait ses preuves : un réseau qui repose d'abord et avant tout sur ses membres, ce qui permet d'assurer l'avenir même en période très difficile.

2 – Livre Blanc et Chaire Unesco Bernard Maris – 2 piliers identitaires

Le processus de rédaction du Livre Blanc a mobilisé l'ensemble de l'association. La qualité d'écoute, le nombre de personnalités auditionnées, la durée du projet (5 mois) a justifié les efforts consentis. La présentation finale à l'Assemblée nationale a été un très beau succès, relayé par la presse nationale.

Il est à rappeler que l'idée d'un *Livre Blanc* a été lancée dès la clôture du colloque-forum, le 9 janvier 2015, en présence des représentants de l'Opecst. Il aura fallu deux ans, la structuration de l'association sous une forme pérenne, la certitude de l'appui institutionnel des fondateurs, mais aussi une prise de risque importante pour mener cette initiative à son terme. Cette persévérance est une qualité de l'association. Ceci dit, il sera intéressant de se questionner sur le fait qu'Alliss ne sera, in fine, apparue « publiquement » qu'à 3 reprises en 5 ans, depuis 2012 : 1/ préparation de la loi de 2013 ; 2/ le colloque-forum ; 3/ le Livre Blanc. Ceci correspond, peut-être, à un rythme collectif de capitalisation et de consolidation.

Sur le fond, le Livre Blanc doit être lu autant comme une première publication, comme une feuille de route politique, que comme un « medium » ayant permis d'asseoir et de formaliser une pensée collective sur l'objet Alliss. De facto, Alliss se construit et s'élabore par les projets qu'elle mène, comme un processus de capitalisation collective, chemin faisant. Ce modus operandi « think tank » la caractérise. Alliss fait évoluer des pans entiers de sa « doctrine ». Il n'est qu'à voir les évolutions de sa frontière « marchand/non marchand » dans le Livre Blanc pour mesurer le chemin parcouru.

Par la force des choses, **la Chaire Unesco Bernard Maris** a pris beaucoup de place dans la vie de l'association. Le pilotage de la première convention citoyenne sur l'économie par Ulf Clerwall et Pierre-Benoit Joly fut très lourd. La qualité finale a été au rendez-vous et sa médiatisation de belle ampleur. 7 mois d'efforts, un budget très conséquent presque intégralement supporté par l'Ifris et le DIM IS2-IT, un partenariat avec la Mairie de Paris, la fondation du Grand Orient de France, et France Inter, a justifié là encore les efforts. La pérennisation de la dimension citoyenne de la Chaire est à l'étude.

En ce qui concerne le financement de la Chaire, après un départ chaotique qui nous a fait perdre 320k€ de financement, le soutien acté de la région Occitanie du Conseil départemental Haute-Garonne et celui de la Mairie de Paris nous place désormais en bonne position pour lancer l'appel à candidature international dont la rédaction sera coordonnée par James Galbraith.

A propos des relations presse

Ces deux projets ont mobilisé des efforts en termes de relation presse. Les résultats escomptés sur ce plan seront à analyser dans la durée. En termes budgétaires, l'effort presse doit être placé aux alentours de 10 à 15k€ annuels. Dans la moyenne durée, il semble incontournable de maintenir cet effort, car dans le contexte médiatique contemporain, la qualité d'un travail doit s'accompagner d'une politique de communication affirmée. Ces deux projets identitaires d'Alliss, qu'auront été le Livre Blanc et la première Convention citoyenne sur l'économie, nous en auront apporté la preuve.

3 – Enjeux régionaux – Vers les assises de Montpellier

A l'occasion de la tenue d'une première réunion nationale des acteurs des recherches et sciences participatives, le 4 mai 2016, au Cnam, Julien Mary de la MSH Sud nous a fait connaître son souhait de territorialiser l'initiative d'Alliss. Après discussion avec Frédéric Rousseau, directeur de la MSH Sud, constatant notre grande proximité d'analyses sur les défis sciences-société, il a été décidé de co-produire un 4 pages à l'occasion de la consultation opérée par le Conseil régional Occitanie dans le cadre de la préparation de la SRSRI. Ce document a été largement co-signé par les principales institutions de recherche, mais aussi le monde associatif de la région montpelliérène.

En accord avec les acteurs de la région, il a été décidé de capitaliser ce travail par l'organisation d'assises à l'été 2017, qui a fait l'objet d'une demande de subvention de 20k€ à la région Occitanie, projet retenu. Ce projet a aussi fait l'objet de l'embauche d'une personne, sur 6 mois, au sein de l'équipe de la MSH Sud. Melle Raphaëlle Anginot a été recrutée en février 2017 dans l'optique de 'organisation de ces journées.

Si l'articulation national/régional n'est pas totalement stabilisée, ceci est en grande partie dû à l'agenda chargé d'Alliss, qui a priorisé jusqu'en avril 2017 le Livre Blanc, le séminaire international sur la 3^{ème} mission de l'Enseignement supérieur, et la Chaire Unesco Bernard Maris.

Toutefois, la réussite des Assises en juillet 2017 constitue une priorité d'Alliss pour 2017. 300 personnes sont attendues.

4 – 3^{ème} mission de l'Enseignement supérieur

Une année de préparation aura été nécessaire pour préparer ce séminaire, qui a pu voir le jour grâce au soutien sans faille de l'Université de Strasbourg, et la vice-présidence Sciences-Sociétés de Mathieu Schneider. Grâce à cet appui, nous avons pu co-financer avec l'Ifris et l'Idex de l'Unistra, ainsi que l'Université de Lausanne ce séminaire assez unique. Regroupant 45 personnalités de 13 pays, de 4 continents et sous-continent, il constitue une déclinaison de l'objet social d'Alliss au sein des universités.

L'idée générale est de regrouper sous une même « bannière » sémantique et conceptuelle tout ce qui a trait aux fonctions sociales, culturelles, territoriales des établissements d'enseignement supérieur.

Ce séminaire a été préparé par un comité de pilotage constitué de : Moussa Mbaye (Enda), Dorval Brunelle (Uqam), Alain Kaufmann (Université de Lausanne), Florence Belaën (Comue de Lyon), Eduardo Palmieri (ISF), et Lucile Ottolini (APDGE).

Les organisations qui se sont réunies sont :

NOM	PRENOM	INSTITUTION	NOM	PRENOM	INSTITUTION
ANCORI	BERNARD	REPÈRE	MANNA	EVELYNE	INSA LYON
AUDETAT	MARC	UNIVERSITE DE LAUSANNE	MAR	HELGA LIND	ESU
BALBONI	MARCO	UNIVERSITA DI BOLOGNA	MBAYE	MOUSSA	ENDA
BASU	ROBERTA	JIEC	MBOA NKOUDOU	THOMAS	APSOHA
BELAEN	FLORENCE	COMUE DE LYON	MEGE	RAPHAEL	Bouldegomme
BONAFOUS-MURAT	CARLE	UNIVERSITE PARIS SORBONNE 3	PALMIERI	EDUARDO	ISF
DE CABNAL	MAYA-XINCA LORENA	Red de Sanadoras Ancestrales del Feminismo Comunitario desde iximulew-Guatemala.	PARADEISE	CATHERINE	IFRIS
DJOSSE	TESSY	APSOHA	PIRON	FLORENCE	UNIVERSITE LAVAL
DOMPNIER	NATHALIE	COMUE DE LYON	RICHEZ	JEAN-CLAUDE	INJEP/AFEV
FAROULT	ELIE	AFPD	RIVOAL	ISABELLE	UNIVERSITE DE NANTERRE
FAURY	MELODIE	MAISON POUR LA SCIENCE DE L'ALSACE	ROJAS HERNANDEZ	JORGE	UNIVERSIDAD DE CONCEPCION
FELLINI	NADIA	CONTROVENTO	RUIZ URIBE	MARTHA NELIDA	CLACSO
FURCO	ANDREW	UNIVERSITE DU MINNESOTA	SCHNEIDER	MATHIEU	UNISTRA
GARITA	NORA	ALAS	SEDDOH	FRANCISCO	UNESCO
HOULLIER	FRANCOIS	UNIVERSITE SORBONNE PARIS CITE	SGUISSARDI	VALDEMAR	PRO RECTEUR UNIVERSITE FEDERALE DE SAN CARLOS
KAUFMAN	ALAIN	UNIVERSITE DE LAUSANNE	SIBONI	BENEDETTA	UNIVERSITA DI BOLOGNA
LARQUE	LIONEL	ALLISS	SPELLER	PAOLO	OEI
LAS VERGNAS	OLIVIER	UNIVERSITE LILLE 1	STEINHAUS	NORBERT	LIVING KNOWLEDGE
LAUVAU	GEOFFROY	UNIVERSITE PARIS SORBONNE 1	THIOUB	IBRAHIMA	UCAD
LOSFELD	JIMMY	FAGE	YERSIN	NADIA	VILLE DE LAUSANNE
MAHRAOUI	TAREK	FAGE	MORALES LAMURA	VIRGINIE	AFEV
			SOUBIRAN	SEBASTIEN	JARDIN DES SCIENCES

Les conclusions, très ambitieuses, seront communiquées en 3 langues courant mai. Elles nous mènent à l'hypothèse d'un sommet international en 2020.

5 – A propos des groupes de travail

GT ORRCH

Contexte et Positionnement:

La question de l'exposition aux risques chroniques et des conséquences pour leur santé est une préoccupation montante des citoyens, que cette exposition résulte d'installations industrielles, de pratiques agricoles, du transport ou d'autres pollutions diffuses.

Dans ce contexte, plusieurs établissements publics d'expertise ont adopté conjointement une charte de l'ouverture à la société en 2011, re-signée en décembre 2016. Ils construisent depuis plusieurs années, dans leur champ respectif des actions avec des parties prenantes autour de questions d'orientation de la recherche.

Par ailleurs, des pratiques innovantes de dialogues chercheurs-acteurs de la société ne cessent de se développer. Le comité de pilotage a identifié une vingtaine de ces expériences pluralistes. S'étant déroulées depuis le début des années 2000, ou encore en cours, elles ont réuni des consortiums larges d'organisations (de recherche ou de la société civile), et portent sur des domaines variés tels que l'environnement, l'énergie ou la santé. Néanmoins, les initiatives dans le domaine de la recherche sur les risques chroniques restent limitées.

Une première phase de caractérisation de ces expériences se clôture. Elle a consisté en un recueil des préoccupations des acteurs et d'identification des facteurs favorables et limitants ces initiatives. Dans la lignée des méthodologies de travail caractéristiques de la plateforme, une trentaine de personnes ont rejoint le comité de pilotage dans un séminaire de présentation des résultats et d'élaboration collective d'un projet pilote sur l'orientation pluraliste de la recherche sur les risques chroniques.

Composition:

L'**IRSN** (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire), l'**INERIS** (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques) et l'**INRA** (Institut National de la Recherche Agronomique) sont les institutions académiques du comité de pilotage. Elles sont accompagnées par l'**AITEC** (Association Internationale des Experts et Chercheurs) et l'**APDGE** (Association des Petits Débrouillards du Grand Est), ainsi que le bureau d'étude et d'expertise **WISE Paris** (World Information Service on Energy). Récemment, le Ministère de l'Environnement, via le programme **REPÈRE**, a rejoint le comité. Les travaux sont soutenus par la délégation générale de l'**ALLISS**.

Activités 2016-2017:

Avril 2016: Transformation du Groupe de Discussion initié le lendemain de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2015 en Groupe de Travail.

Avril à Juin 2016: Élargissement du GT & Précision des objectifs et hypothèses initiales du comité de pilotage. Rédaction du Position Paper axant le travail collectif.

Juin à Septembre 2016: Identification de structures pouvant réaliser une cartographie des acteurs et expériences de l'orientation pluraliste de la recherche sur les risques chroniques en France (APDGE & Wise Paris). Précision de la méthode de travail.

Septembre 2016 à Janvier 2017: Réalisation cartographie sur la base de 20 expériences et consortiums identifiés, avec le soutien du comité de pilotage.

31 Janvier 2017: Séminaire Préparatoire Orientation Pluraliste de la Recherche sur les Risques Chroniques, réunissant le comité de pilotage et les acteurs des expériences étudiées.

GT Intermédiation recherche-société

Le groupe « Intermédiations » est issu des travaux du colloque de janvier 2015 et en particulier de l'axe 4 (**Reconnaître les nouveaux territoires du savoir**). Ses objectifs sont l'étude des espaces et des acteurs qui contribuent à construire les échanges entre les mondes académiques et non-académiques. Le but est d'observer la manière dont les connaissances sont produites et circulent entre la recherche et la société, à la fois dans un processus d'action et dans un processus de réflexion sur l'action. De ce point de vue, le terme de "chercheur" ne désigne pas seulement une personne ayant un statut de scientifique dans une institution, mais aussi quelqu'un qui travaille (ou est bénévole) dans une association ou sur le terrain et à ce titre, est détenteur de savoirs d'expérience.

Il nous est apparu que la notion d'intermédiation était utilisée par les uns et les autres, avec des trajectoires tout-à fait-différentes, de manière théorisée ou non, mais qu'elle disait en partie les mêmes choses. Les diverses expériences montrent que mettre au jour une problématique ou un sens commun est difficile et demande de la persévérance. L'existence de **passeurs entre sciences et société (les agents intermédiaires) fluidifie les relations entre acteurs. Ces intermédiaires permettent la compréhension mutuelle en traduisant les concepts et les cultures des uns pour les autres et facilitent la circulation des connaissances d'un monde à l'autre.** L'activité d'intermédiation contribue ainsi à la capacitation des acteurs et à la co-construction de projets de recherche.

En 2016-2017, le groupe organise un séminaire « Intermédiations en recherche » dont chaque séance doit réunir des acteurs d'un domaine sectoriel spécifique (santé, agriculture, médiation scientifique, numérique, éducation...). Plutôt que des débats théoriques sur l'intermédiation, la journée part de l'analyse de ses pratiques effectives présentées par les acteurs pour identifier des convergences et des divergences à l'intérieur de chaque domaine puis entre secteurs. Il s'agit aussi d'interroger la manière dont se passent ces mises en relation et se construit un langage partagé entre experts, praticiens, acteurs, et intermédiaires.

Les deux premières séances (agriculture - 6 décembre 2016 / santé - 24 février 2017) ont chacune réuni une vingtaine de personnes. Le collectif s'élargit progressivement. Des comptes rendus synthétiques sont diffusés après chaque séance. Les participants récurrents (à minima les membres du groupes travail) opèrent la connexion entre les différentes sessions. De l'étude des 2 premiers cas, il ressort que l'institutionnalisation des relations par le biais d'une Loi (cas de la santé) a été facilitée par la forte mobilisation des associations de malades et par le fait que, contrairement au milieu agricole, il n'existait pas de domination professionnelle exclusive ou de consensus entre les professionnels. Dans le domaine de l'agriculture, il semble que la situation soit plus complexe, notamment parce que chaque cas est spécifique d'un territoire et des acteurs impliqués. Pour autant, il est possible de divulguer des bonnes pratiques à partir de la mise en commun de cas d'étude. Dans chacun des domaines, des cas semblables en termes d'organisation (living labs, territoire) pourraient conduire à des comparaisons. Trois autres questions ont émergé : les données et leurs usages, la définition de l'expertise relative à une question, un but dans un domaine donné) et de l'expert. Il est cependant encore trop tôt pour dégager des pistes de questionnement qui pourraient déboucher sur des programmes de recherche transversaux.

GT 3^{ème} mission ES

Voir plus haut.

GT Recherche et sciences participatives

Sur l'initiative d'Alliss, ce groupe avait pour objectif de suivre la rédaction de la charte des RPS. Au-delà de cette perspective, atteinte, Alliss et ses partenaires concernés prendre une initiative, en 2017, pour consolider la place des partenaires non académiques dans ces dispositifs, insuffisamment soutenus par la puissance publique.

GT Recherche syndicale

Ce groupe n'a pas encore commencé ses travaux. Il aura fallu toutefois beaucoup de temps pour que le « position paper » soit stabilisé. Ce groupe ne commencera ses activités qu'en 2017.

Groupes de discussion soit non confirmés soit

Ces groupes n'ont pas fait l'objet d'un travail stabilisé :

- 4S – *sur la solidarité internationale*. Après plusieurs tentatives, une proposition de problématique a été rédigée conjointement par le Gret et l'AEC. Une demande de réaction a été adressée au Conseil d'administration, avec un certain nombre de commentaires. Il n'y a pas eu de réponse à ce jour. Ce dysfonctionnement de gouvernance doit donner lieu à une réponse de la part du CA.
- Fonds : ce groupe n'a plus de raison d'être au regard des conclusions du Livre Blanc. Il visait à mobiliser des fonds pour le financement de recherches coopératives.
- Journées Jacques Weber : faute de temps et d'engagement, ce projet n'a pu voir le jour
- Algorithme et citoyenneté : faute d'accord partenarial avec la Fing, ce projet n'a pas vu le jour
- Accélérateur/incubateur : ce projet, issu des réflexions avec le monde de l'ESS, est en suspend
- Europe-post H2020 : ce projet doit être redessiné au regard des conclusions du Livre Blanc.

6 – Leçons 2016 – Conséquences pour 2017

6.1- du rôle de l'engagement

Les moyens propres d'Alliss se résument à un délégué général à temps plein, au produit des adhésions de personnes morales et physiques et à quelques subventions institutionnelles. L'apport de bénévoles issus des associations membres est donc vital, les capacités d'auto-organisation des membres des groupes de travail, les apports financiers de certains membres sont également des éléments qui ont sous-tendu les résultats des groupes de travail.

Cet engagement ne faiblit pas si on regarde les audiences des différentes réunions. Par ailleurs, les groupes de travail restent ouverts et bénéficient d'apports qui empêchent l'enfermement de ces groupes. Ces éléments influencent le contenu et les objectifs des GT (voir par exemple le cas du GT Orrch). C'est donc une belle surprise et il s'agit maintenant de maintenir et même de développer ces engagements.

6.2 du noyau permanent

N'avoir pas été retenu par la région Ile de France aux côtés de l'IFRIS sur la création d'un programme de recherche-action sur « sciences/société » a introduit bien sûr des difficultés budgétaires parfois générateurs de tensions et consommateurs d'énergie et de temps mais il a été impossible de recruter un assistant au délégué général qui aurait diminué une surchauffe préoccupante et il a été nécessaire de pratiquer un ajustement négatif sur le salaire du délégué pour 2017. Du coup, les membres du Bureau et de l'AG ont été très sollicités pour non seulement suivre les activités mais aussi animer une partie des travaux il est vrai que le Livre Blanc , document stratégique par excellence, était un objectif prioritaire au cœur du projet Alliss).

6.3 des rapports institutionnels

Pour les instituts de recherches, les rapports s'intensifient au fur et à mesure qu'on quitte les recherches de base pour aller vers les recherches finalisées : rapports au niveau des équipes ou laboratoires au CNRS, des démarches très spécifiques au GRAM de l'INSERM, une incorporation « naturelle » touchant équipes et institutions à l'INRA, au CIRAD, au MNHN, à l'IRSN et à l'INERIS. Ceci donne à la fois une mesure de nos appuis et une perspective pour aller vers le CNRS.

Pour les Universités, l'ouverture déjà existante avant novembre 2015 s'est agrandie (Strasbourg, Lyon, Montpellier, Sorbonne Paris Cité, Toulouse, U-Pem), grâce au travail de grande qualité fourni par le GT 3^{ème} mission de l'Enseignement supérieur.

La collaboration effective avec l'OPECST a été un plus très sensible : au-delà des réflexions communes et de la qualité des affichages, l'appui a été bon pour le moral !

6.4 une progression modérée des associations de la société civile et une participation active de certains de leurs membres

Des progrès ont été faits (en particulier dans le cadre de la rédaction du Livre Blanc et le GT recherches Participatives) mais ils demeurent relativement lents. Les rigueurs du quotidien, la fragilité de nombre d'entre elles sont des paramètres qui jouent comme des contraintes.

6.5 vers une action vers les entreprises et une prise en compte de l'international ?

Au cours de nos travaux, nous avons fait apparaître une classe d'entreprises qui ressemblent par de multiples facettes à des situations de relations sciences/associations. Une approche

particulière pourrait permettre une extension du périmètre d'action. Les membres que sont B&L Evolution, Alliance Sens-Economie, en lien avec Eqosphere, des coopératives que nous avons croisées lors de la préparation du Livre Blanc (Tetris, Jours A Venir, Institut Godin notamment), ainsi que des représentants de la CPME et de la plateforme française RSE devrait nous permettre de poursuivre ce chantier qui semble assez stratégique au regard des propositions du Livre Blanc.

Enfin les dimensions internationale et européenne d'Alliss n'ont pas fait l'objet d'efforts importants. Malgré tout, et malgré notamment nos faibles moyens en ces matières, nous sommes parvenus à faire le lien avec le « caucus international » du colloque-forum de janvier 2015. Le GT 3^{ème} Mission de l'Enseignement supérieur a donné lieu à un séminaire international des 5-6 avril 2017 à Strasbourg de premier niveau : 13 pays représentés, 45 personnalités présentes (compte-rendu à paraître).

A noter enfin la qualité du Conseil scientifique de la Chaire Unesco Bernard Maris.

Pour conclure cette partie, et même si les moyens insuffisants ont placé ces questions à un rang de priorité insuffisant, il faut réfléchir à la menace que constitue une collectivisation insuffisante des débats internationaux sur la viabilité du projet. Certains pensent que notre pays est plutôt en retard sur d'autres pays, européens ou autres.

En d'autres termes, il est fort probable que l'avenir d'Alliss, dans sa pertinence, repose sur un investissement stratégique aux échelles européenne et internationale. Des initiatives à prendre seront à discuter le plus rapidement possible.

Principales activités 2016 (hors activités régulières GT)

- 18-20 novembre 2016** : participation, à Oslo, à un séminaire co-organisé par le Spru (UK) dans le cadre de la préparation d'une réponse à un appel à projet européen
- 8 janvier 2016** : inauguration de la Chaire Unesco Bernard Maris à l'Hôtel de Ville de Paris en présence de Mme Hidalgo, la DG de l'Unesco, le Quartet Prix Nobel de la Paxi 2016.
- 5 février 2016** : les rencontres de l'Observatoire de la jeunesse, co-organisées par Alliss et l'Injep, à Ecole nationale d'Architecture (320 participants)
- 21-24 mars 2016** : Mission Dakar cf préparation séminaire international
- 16 mars 2016** : participation au séminaire ISF sur les ingénieurs citoyens
- 25 mars 2016** : participation à un séminaire du Cor de l'Irsn
- Avril 2016/février 2017** : Copil du Livre Blanc
- 4 mai 2016** : au Cnam, à l'invitation de l'Alliss, réunion des acteurs français des recherches et sciences participatives. Lancement du processus de rédaction de ce qui deviendra la charte
- 8 mai 2016** : intervention à l'Université de Saclay sur les nouvelles formes de médiation sciences-société
- 10 juin 2016** : participation à une journée d'étude à l'Institut Pasteur sur la maladie de Verneuil
- Septembre 2016** : Parution des Cahiers de l'Action, issus des journées de février 2016 : « Pratiques écologiques et éducation populaire », cahiers de l'action n°47
- 6 décembre 2016** : 1^{er} session du séminaire permanent « intermédiation recherche-société » - AgroParisTech
- 31 janvier 2017** : Séminaire Orientation Pluraliste de la recherche
- 24 février** : 2^{ème} session du séminaire permanent « intermédiation recherche-société » - Inserm
- 20 mars 2017** : signature de la charte des recherches et sciences participatives au ministère de la recherche
- 27 mars 2017** : présentation publique du Livre Blanc (Assemblée nationale)
- 5-6 avril 2017** : séminaire international « 3^{ème} mission de l'enseignement supérieur » - Strasbourg.

Alliss en quelques chiffres

5800h bénévoles
42 réunions de travail des Groupes de travail
2 CA et 8 bureaux
220k€ de budget
74 personnes morales adhérentes

ANNEXES

146^e année. - N° 10

Samedi 8 mars 2014

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS



D.I.L.A.
CN=Publication
JOA:FE,OU=0002
1300091860011,OU=Direct-
ion Information Légale
Administrative,C=Govv,C=FR
75015 Paris
2014-03-07 08:37:01

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial....01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations
Associations syndicales
de propriétaires

Fondations d'entreprise
Fonds de dotation

Annonce n° 1310 - page 1142

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

POUR UNE ALLIANCE SCIENCES-SOCIÉTÉ.

Objet : préfiguration et création d'une association « Alliance Sciences-Société » sous une forme pérenne, le soutien, la promotion, le développement des interactions entre le monde de la recherche, des sciences et la société sous toutes ses formes.

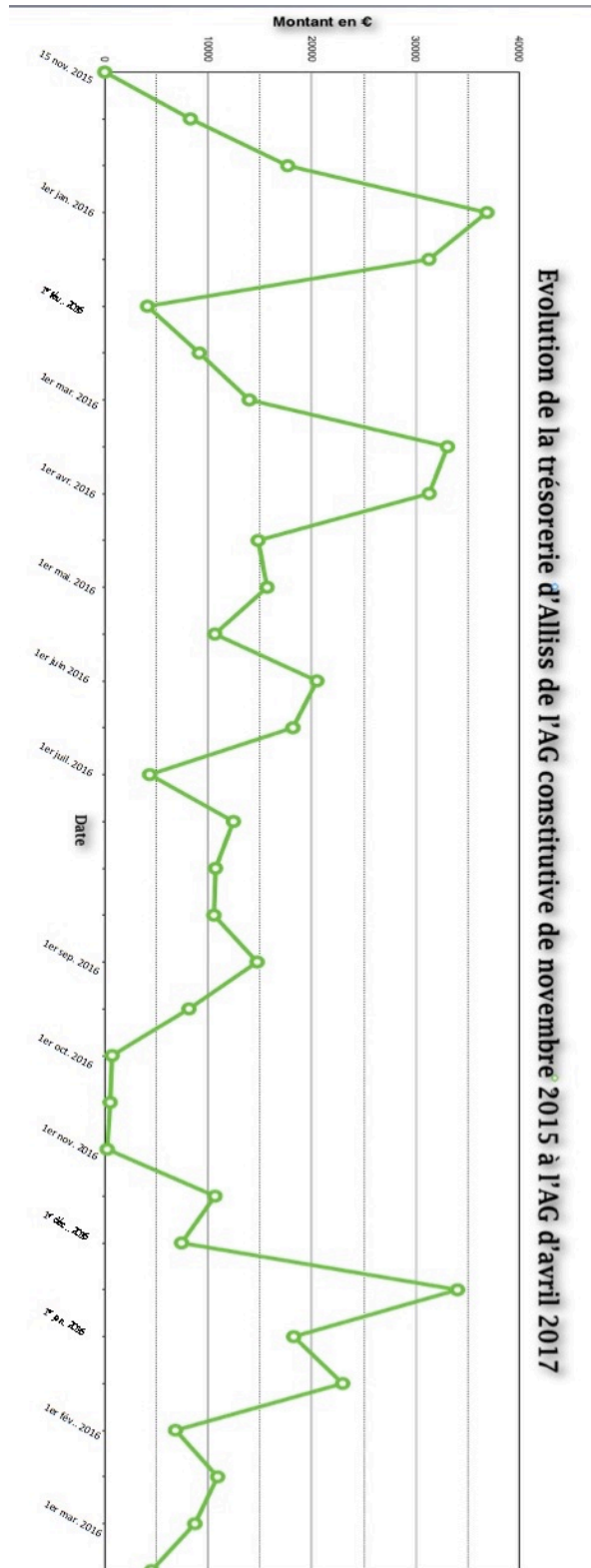
Siège social : 2, rue de la Clôture, La Halle aux Cuirs, 75930 Paris 19^e .

Site internet : www.alliance-sciences-societe.fr.

Date de la déclaration : 21 février 2014.

Le Directeur de l'information légale et administrative : Xavier PATIER

Document de publication au J.O.



POSITIONNEMENT DU GT 3EME MISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Au sein des projets d'établissements d'enseignement et de recherche (ESR), la prise en compte des enjeux liés aux interactions recherche-sciences-société est peu stabilisée à ce jour. Ils diffèrent en fonction de l'histoire de chaque établissement. En complément des enjeux historiques d'enseignement et de recherche, ils peuvent s'appréhender, parmi de nombreux aspects, sous les formes suivantes :

- politique territoriale des établissements (lien avec les villes, les territoires, les populations)
- enrichissement des parcours citoyens, culturels et sociaux des étudiants
- coopérations entre les mouvements citoyens et les établissements (par exemple, « extension » universitaire en Amérique du sud)
- responsabilité sociale/sociétale des établissements
- approfondissement du gouvernement démocratique des établissements

Toutes ces questions et défis ont à voir avec l'histoire humaniste du projet *Université*, son lien avec les sociétés qui les accueillent. C'est ce que nous appelons ici « le 3^{ème} mission de l'Enseignement supérieur ».

A l'occasion d'un séminaire international que les promoteurs de ce GT avaient organisé avec la plateforme ALLISS (*Pour une alliance sciences sociétés*), en partenariat avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, l'Université fédérale de Bahia et l'Université Tunis El Manar, en France, à l'automne 2014, au CNAM et à la CPU, nous avons pris conscience que cette situation ne concernait pas un seul pays, mais que ces débats étaient globaux. Au regard des défis démographiques, économiques et sociaux de la massification de l'enseignement supérieur à l'échelle du monde, plusieurs réseaux traitaient eux aussi de cette question (GUNI, UITC...).

Malgré tout, il existe des définitions très différentes de ce que l'on appelle le « 3^{ème} mission », selon que l'on se trouve en Amérique du nord, en Amérique du sud, en Afrique subsaharienne, en Europe ou en Asie. Il n'existe d'ailleurs pas réellement d'espaces ou de réseaux internationaux susceptibles de nous aider à affiner nos réflexions et à échanger des pratiques en ces domaines.

Comme indiqué plus avant, ces enjeux touchent autant à la responsabilité sociale de nos établissements, qu'au renforcement et à l'enrichissement du parcours de formation des étudiants, qu'au lien de nos établissements avec les territoires, qu'à l'approfondissement de stratégies de recherche partenariale avec des acteurs sociaux ou socio-économiques.

Aussi, en accord avec les participants du séminaire de 2014, nous avons souhaité lancer un travail exploratoire, dans la durée, au sein d'ALLISS, animé par l'Université de Strasbourg, avec celles et ceux qui le souhaitent. En effet, par le pluralisme de ses adhérents (associations aussi bien qu'institutions de recherche), ALLISS offre un cadre naturel pour construire ensemble un langage et une problématique commune entre acteurs d'origines et d'histoires diverses.

Objectifs généraux du GT

- Définition précise de la « troisième mission » et travail sémantique sur son intitulé
- Propositions concrètes d'actions dans les domaines d'action de l'université (formation, recherche, vie universitaire, relations avec le monde socio-économique...)
- Connecter la réflexion européenne aux actions déjà engagées en Afrique, en Amérique du Sud et en Amérique du Nord
- Créer un réseau à dimension internationale sur le sujet, fédérant établissements de l'ESR et mouvements citoyens de différents continents
- Défendre une dimension/vision normative de la « 3^{ème} mission de l'Enseignement Supérieur »

Délivrables 2017

- 1^{er} séminaire international ALLISS avril 2017 à Strasbourg (co-financé par l'Idex)
- Production d'une bibliographie partagée

Agenda 2017 et objectifs généraux

Avril 2017 : Séminaire international - Lieu UNISTRA (Strasbourg) ; 3 jours - 40 personnes

Objectifs principaux : 1) fédérer des acteurs sociaux et institutionnels de différents continents ; 2) structurer un réseau international hybride pérenne sur le sujet.

Objectifs spécifiques : 1/ échange de pratiques ; 3/ définition d'un agenda commun à l'échelle internationale ; 4/ élargir le spectre des acteurs impliqués ; 5/ trouver les soutiens institutionnels à la pérennisation de ce travail.

Outputs attendus : pré-accord de création d'un réseau international/mondial sur le sujet.

COFIL

L'UNISTRA est chef de file du groupe (M. Mathieu Schneider - mathieu.schneider@unistra.fr) en binôme avec ENDA Tiers Monde (M. Moussa Mbaye - moussambaye@endatiersmonde.org)

Personnes ressources : Elie Faroult, Marco Antonio Dias, Francisco Seddoh

Autres membres du COFIL sont : Jean-Claude Richez (INJEP), Dorval Brunelle (Université du Québec à Montréal), Patrick Porcheron (UMPC/ASTS), Bernard Ancori (programme Repere), Tarek Mahraoui (La fage), Claude Millier (NSS Dialogues), Martha Nélida (Université de Tijuana, Mexique), Alain Kaufman et Marc Audétat (Université de Lausanne).

POSITIONNEMENT DU GT ORRCH

Ce 'position paper' a pour objet (a) d'affirmer que l'ouverture de la recherche à la société doit certes passer par celle de sa fonction recherche mais aussi par celle de sa fonction orientation et (b) de préciser des pistes d'action pour ce faire.

Il vise à mettre sur l'agenda des politiques de recherche la question de l'implication des parties prenantes dans l'amont des projets de recherche – à savoir dans la fonction orientation par laquelle se définissent les priorités thématiques et l'affectation des ressources aux chercheurs.

Un nouvel agenda pour les politiques de recherche : l'orientation pluraliste de la recherche

L'ouverture de la recherche à la société est la forme contemporaine pour aborder la grande question des rapports science – société, qui s'est exprimée jusqu'à récemment essentiellement en termes de diffusion des sciences et des techniques (S&T).

Les enjeux d'une telle ouverture vont au-delà de réconciliation entre science et société en vue de l'adhésion au progrès S&T et renvoient, de manière autrement ambitieuse, à l'articulation de la diversité des acteurs sociaux au sein des processus de production des S&T. L'idée fondamentale étant que le 'vivre ensemble' aujourd'hui et demain passe nécessairement par une telle ouverture porteuse d'une co-production des S&T étant donné leur caractère structurant - de la société comme de la planète.

Une telle ouverture a déjà fait l'objet de nombreux efforts et avancées pour ce qui concerne les acteurs économiques. Aujourd'hui la question centrale est celle de l'intégration des acteurs de la société civile dans ces processus.

Il commence à être question de l'ouverture d'activités de recherche à des acteurs de la société civile, les termes de sciences ou recherche participative rendant compte de cette émergence – avec une variété de modalités envisagées, allant du seul recueil de données à une implication tout au long du projet de recherche.

Mais s'en tenir là serait gravement méconnaître la réalité du processus de production des S&T : en amont d'un projet de recherche stricto sensu, il y a l'ensemble des choix et décisions qui ont conduit à la mobilisation de compétences et à l'affectation de ressources sur un domaine et des objectifs – tous éléments qui sont les conditions d'existence du projet en question. C'est ce qu'on appelle la fonction orientation, en amont de la fonction recherche.

S'attacher exclusivement à l'ouverture à la société de la fonction recherche stricto sensu serait ainsi s'interdire une véritable ouverture à la société. Il est donc nécessaire, et urgent, d'ouvrir explicitement le chantier de l'orientation pluraliste de la recherche pour qu'il chemine de concert avec celui de la recherche et des sciences participatives. Ces deux chantiers, même s'ils sont bien distincts, sont complémentaires et constituent conjointement des conditions nécessaires de l'ouverture de la recherche à la société.

De fait, l'ouverture de la recherche aux acteurs économiques a déjà largement pris en compte cette dimension de l'orientation.

Au total, pour avancer de manière conséquente sur l'ouverture de la recherche aux acteurs de la société civile, il faut mettre la question de l'orientation pluraliste de la recherche à l'agenda de la réforme des politiques de recherche.

La fonction orientation de la recherche aujourd'hui – sa matérialisation, ses acteurs, ses méthodes

a) Pour aller de l'avant sur ce sujet de l'orientation pluraliste, on précise d'abord que la mise en oeuvre de la fonction orientation de la recherche – en général - se matérialise par un document-cadre et un dispositif d'allocation de ressources à des collectifs de recherche.

Le document-cadre est ce à partir de quoi les équipes de recherche vont proposer des projets ou les laboratoires élaborer leurs axes prioritaires. Le dispositif d'allocation de ressources sera de l'appel à projet dans le premier cas (agences de financement – financement sur projet), celui de la négociation interne à une institution à partir d'une stratégie scientifique dans le second (organismes de recherche et universités – financement récurrent).

Cette fonction orientation consiste ainsi à traduire une *vision* ou un *questionnement* en un document-cadre à partir duquel les chercheurs vont travailler et des ressources vont être allouées. .

b) Les acteurs de la fonction orientation sont :

- les agences de financement (ANR, ADEME...), les ministères techniques (environnement, santé...), la Commission européenne (programmes-cadres) et les exécutifs régionaux (programmes de recherches régionaux) – dont le mode d'action est le financement sur projet,
- les organismes publics et établissements de recherche, mais aussi dans une certaine mesure, les universités qui élaborent leurs stratégie et priorités de recherche – dont le mode d'action est le financement récurrent.

c) Les processus d'orientation sont basés sur des travaux de veille, d'analyse forces – faiblesses, de consultations, de mise en complémentarité avec les programmes européens ; ils sont conduits en général par des chercheurs senior en lien avec les instances dirigeantes des établissements concernés.

En France, la fonction orientation est souvent mal connue et mal comprise car elle a été jusqu'à récemment invisible à l'extérieur, et même aux chercheurs eux-mêmes, car effectuée pour l'essentiel au sein des organismes publics de recherche par les directions scientifiques. Ces processus sont ainsi jusqu'à présent largement l'apanage des chercheurs, avec parfois la présence de représentant de grands acteurs économiques. Bien loin donc d'une orientation pluraliste.

Vers une orientation pluraliste

De quoi s'agit-il ?

On vise ici la réalisation de la fonction orientation dans un cadre pluraliste, c'est-à-dire incluant, outre les acteurs de la recherche et les décideurs, des acteurs de la société civile, compris des acteurs économiques.

Une fonction orientation qui inclut 'la société' (des acteurs sociaux) est un processus de travail visant à l'expression et à l'articulation des *visions* diverses portées tant par des chercheurs que par les acteurs sociaux.

Dans tous les cas, il s'agit de passer de l'expression de visions différenciées à des priorités de recherche. Le problème posé n'est pas simple au plan méthodologique.

Quelques initiatives et travaux pionniers

Quelques institutions ayant une responsabilité d'orientation de la recherche ont pris des initiatives d'ouverture à la société, se traduisant par la participation de représentants de la société civile à des comités ou conseils d'orientation ; cette condition étant nécessaire mais pas suffisante, quelques institutions ont été plus loin en développant des processus d'orientation pluralistes avec une explicitation méthodologique (cas par exemple de l'INRA avec ses travaux de 'concertation amont des programmes' ou de l'ANR, avec ses Ateliers de réflexion prospective (ARP) qui sont un dispositif pluraliste explicite, mais centré sur les partenariats entre chercheurs ou chercheurs et entreprises, intégrant rarement la société civile).

A noter également que les Era-nets, les plateformes technologiques, les initiatives technologiques ou de programmation conjointes dans le cadre du programme H2020 - ont été l'occasion de nombreuses expériences d'orientation pluraliste, cependant sans capitalisation ni consolidation méthodologique et de toutes façons essentiellement tournées vers les entreprises. Il en est de même des travaux de 'spécialisation intelligente' réalisés dans les régions avec des financements européens.

Le travail méthodologique le plus avancé est celui conduit par Centre de prospective du ministère de l'écologie du développement durable entre 2005 et 2007 (Agora 2020) ; un autre travail de grande ampleur est celui mené actuellement dans le cadre du projet européen CIMULACT (Citizen Multi-actor Consultation on Horizon2020) sur la période 2015-2018, mené par le *Danish Board of Technology*.

Les actions : associer les acteurs de la société civile à chaque phase du processus d'orientation qui, de ce fait, doit être explicité

Souvent implicites dans leur méthodologie, les processus d'orientation d'organisent le plus souvent, de fait, selon une succession de trois phases, encadrée d'une phase préparatoire et d'une phase de conclusion (tableau 1).

Tableau 1 : Les phases d'un processus d'orientation pluraliste

<p>► Phase préparatoire</p> <p>Cahier des charges, mise en place de la gouvernance du processus, travaux de base.</p>
<p>► Phase 1 - la vision des différents participants</p> <p>Les attentes, les enjeux et les perspectives pour les différents participants, les représentations des futurs possibles souhaités ou non</p>
<p>► Phase 2 - les questions posées à la recherche et scénarios d'orientation</p> <p>La confrontation des visions et leur articulation en termes de questions posées à la recherche ; agrégation sous forme de scénarios d'orientation</p>
<p>► Phase 3 - enrichissement et priorisation thématique, recommandations</p> <p>Analyse stratégique permettant la prise en compte des capacités d'offre, des forces - faiblesses, des menaces - opportunités</p>
<p>► Phase de conclusion</p> <p>Finalisation en termes d'appel à projets ou de priorités de recherche</p>

Notre position est de considérer que l'orientation pluraliste de la recherche suppose l'intégration à part

entière d'acteurs de la société civile dans chacune des phases du processus, y compris les phases préparatoires et de conclusion.

Ceci passe par un préalable, qui est l'explicitation du processus d'orientation et son adossement à des méthodes de travail collectif de type ateliers de prospective, conférences de citoyens ou analyses stratégiques - toutes méthodes qui visent à conjuguer les visions et perceptions des participants.

Conclusion

Des réformes doivent être engagées pour avancer sur l'orientation pluraliste de la recherche référant notamment à la société civile.

Si le cadre général et les attendus sont déjà clairs, il reste un travail important d'évaluation et capitalisation des expériences sur le sujet - ceci permettant de mettre en place des expérimentations tant au niveau des agences de financement que des organismes de recherche.

GT « RECHERCHE SYNDICALE »

Contexte de départ & problématique

- 1/ En situation d'économie ouverte, de concurrence accrue entre continents, mais aussi dans le prolongement d'innovations technologiques ayant abouti à des modifications radicales de l'organisation du travail et de sa division aux échelles nationale, continentale et mondiale, le rôle et les stratégies syndicales s'en sont trouvées profondément et durablement chamboulés. Se pose dès lors la question fondamentale de la capacité des organisations syndicales à agir et penser l'action dans un même balancier permanent. La plupart des organisations ont développé, selon leur histoire et leur culture, des principes de recherche, d'éducation populaire et/ou de formation interne plus ou moins développées dans leur vie interne et selon les périodes historiques. Nous faisons une première hypothèse que cette question n'est pas, majoritairement, un sujet de préoccupation clé.
- 2/ Dans le même temps, nous assistons depuis plus d'une décennie à une réactualisation des dynamiques de recherche-action, recherche-intervention, recherche interactive sous des formes extrêmement variées (Open Lab, Living Lab, recherche participatives). Ces stratégies de savoir pour et par les organisations semblent ne pas « affecter » les organisations syndicales, mais ceci reste à étudier. En d'autres termes, nous ne mesurons pas à l'échelle du pays comme au niveau européen, si les syndicats ont une stratégie de savoirs et de connaissances tant vis-à-vis de leur rôle représentatif que vis-à-vis des évolutions dans le monde du travail en tant que tel que vis-à-vis de tout autre sujet d'intérêt majeur en leur sein. Des études, des articles paraissent régulièrement dans les colonnes de leurs organes, mais ceci semble ne pas se matérialiser organiquement par des « stratégies de cumul et capitalisation de savoirs et de connaissances » en tant qu'élément fondamental de leur stratégie propre comme intersyndicale.
- 3/ Toujours en parallèle, de nombreuses organisations non gouvernementales ont fait valoir depuis 2 décennies des principes d'action de recherche impliquée et intégrée tout à fait innovantes. La recherche semble devenir un des axes stratégiques les plus pertinents quant au devenir et à la vitalité des acteurs de la société civile. Ces dynamiques peuvent-elles inspirer le monde syndical ? Les inspirent-elles déjà ?
- 4/ Pour poursuivre, historiquement, la France s'est doté d'outils d'instituts de recherche sur le travail qui, semble-t-il, ne jouissent plus des mêmes dynamiques que dans les années 1970 ou 1980. Le schéma institutionnel français ne mérite-t-il pas d'être rediscuté voire ré-agencer selon des principes plus puissants ?
- 5/ Enfin, d'un point de vue plus stratégique, ces questions peuvent-elles être posées par le biais d'un groupe hybride, c'est-à-dire réunissant divers syndicats, sur une base la plus large possible, des acteurs de la recherche intéressés et/ou impliqués dans la recherche sur l'avenir du/des syndicalisme, mais aussi d'autres acteurs de la société civile intéressés à ce même devenir ? En d'autres termes un groupe multi-acteurs est-il pertinent et/ou possible en cette matière ?

Objectifs stratégiques de ce GT (groupe de travail)

- stabiliser cette problématique au sein des organisations syndicales

Éléments de proposition et de feuille de route du GT

- Analyser l'existant et capitaliser l'état réel des stratégies de connaissance au sein des organisations syndicales

- Cibler des pistes d'amélioration de dispositifs institutionnels ou *modus operandi* existant (financement, contenu, thèmes prioritaires) ;
- Mieux comprendre les formes d'intermédiation et d'interaction entre les acteurs de la recherche, les organes d'études adossées aux organisations, et les organisations syndicales elles-mêmes ;
- Capitaliser et structurer un plaidoyer intersyndical quant à es modifications nécessaires du paysage institutionnel ;
- Nourrir et co-financer des recherches pertinentes pour ce groupe ;
- Stimuler, si besoin, des expérimentations multi-acteurs.

Mode de travail

Ce GT s'organise autour de séances de travail trimestriel. Il se réunit sur la base d'un ordre du jour établi et partagé sur la plateforme collaborative www.reseau.alliss.org.

Il se dote de deux animateurs membres d'organisations syndicales en lien avec la coordination d'ALLISS.

Premières étapes, feuille de route et prémisse d'un agenda

- 1/ Valider le contenu de ce mémo au cours d'une séance de 2h
- 2/ Etablir une première liste des recherches co-produites par le monde syndical en France depuis 10 à 15 ans ;
- 2/ Structurer une feuille de route et vérifier les moyens nécessaires à la bonne réalisation de la note
- 2/ Planifier un séminaire intersyndical en 2018

Délivrables principaux

- 1/ Tenu d'un séminaire intersyndical en 2018
- 2/ Proposer un nouveau schéma institutionnel en France, mais aussi, à terme, à l'échelle européenne, de stratégie de recherche pour et avec les acteurs

Composition/animation

Les chefs de file sont : CFE-CGC Energies, CFDT, Fage, ALLISS

Organisations sollicitées ou à solliciter : IRES, Institut du travail, ...

Rappel procédural

- Au sein de l'association ALLISS, **pour passer du « statut » de GD (groupe de discussion) à GT (groupe de travail), il faut remplir les 5 critères suivants :**
 - Titre explicite et compréhensible (éviter le langage d'initiés) ;
 - Une problématique elle aussi claire et compréhensible au-delà des acteurs du groupe ;
 - Une composition conforme à la diversité d'ALLISS (a minima un duo ESR/Société civile) ;
 - Un chef de file identité qui assume la fonction de coordination, avec l'appui, si besoin, de la délégation générale (en complément, pas en substitution) ;
 - Des objectifs de productions bien définis : séminaire, séminaire permanent, étude/*policy brief*, recherche, expérimentation, réponse à un appel à projets, autres.

GT « INTERMEDIATION RECHERCHE SOCIETE »

Le groupe « Intermédiation » est issu des travaux du colloque de janvier 2015 et en particulier de l'axe 4 (**Reconnaître les nouveaux territoires du savoir**). Ses objectifs sont l'étude des espaces et des acteurs qui contribuent à construire les échanges entre les mondes académiques et non-académiques. Le but est d'observer la manière dont les connaissances sont produites et circulent entre la recherche et la société, à la fois dans un processus d'action et dans un processus de réflexion sur l'action. De ce point de vue, le terme de "chercheur" ne désigne pas seulement une personne ayant un statut de scientifique dans une institution, mais aussi quelqu'un qui travaille (ou est bénévole) dans une association ou sur le terrain et à ce titre, est détenteur de savoirs d'expérience.

Il nous est apparu que la notion d'intermédiation était utilisée par les uns et les autres, avec des trajectoires tout-à-fait-différentes, de manière théorisée ou non, mais qu'elle disait en partie les mêmes choses. Les diverses expériences montrent que mettre au jour une problématique ou un sens commun est difficile et demande de la persévérance. L'existence de **passeurs entre sciences et société** (les agents intermédiaires) fluidifie les relations entre acteurs. Ces intermédiaires permettent la compréhension mutuelle en traduisant les concepts et les cultures des uns pour les autres et facilitent la circulation des connaissances d'un monde à l'autre. L'activité d'intermédiation contribue ainsi à la capacitation des acteurs et à la co-construction de projets de recherche.

En 2016-2017, le groupe organise un séminaire « Intermédiation en recherche » dont chaque séance doit réunir des acteurs d'un domaine sectoriel spécifique (santé, agriculture, médiation scientifique, numérique, éducation...). Plutôt que des débats théoriques sur l'intermédiation, la journée part de l'analyse de ses pratiques effectives présentées par les acteurs pour identifier des convergences et des divergences à l'intérieur de chaque domaine puis entre secteurs. Il s'agit aussi d'interroger la manière dont se passent ces mises en relation et se construit un langage partagé entre experts, praticiens, acteurs, et intermédiaires.

Les deux premières séances (agriculture - 6 décembre 2016 / santé - 24 février 2017) ont chacune réuni une vingtaine de personnes. Le collectif s'élargit progressivement. Des comptes rendus synthétiques sont diffusés après chaque séance. Les participants récurrents (à minima les membres du groupe travail) opèrent la connexion entre les différentes sessions. De l'étude des 2 premiers cas, il ressort que l'institutionnalisation des relations par le biais d'une Loi (cas de la santé) a été facilitée par la forte mobilisation des associations de malades et par le fait que, contrairement au milieu agricole, il n'existait pas de domination professionnelle exclusive ou de consensus entre les professionnels. Dans le domaine de l'agriculture, il semble que la situation soit plus complexe, notamment parce que chaque cas est spécifique d'un territoire et des acteurs impliqués. Pour autant, il est possible de divulguer des bonnes pratiques à partir de la mise en commun de cas d'étude. Dans chacun des domaines, des cas semblables en termes d'organisation (Living labs, territoire) pourraient conduire à des comparaisons. Trois autres questions ont émergé : les données et leurs usages, la définition de l'expertise relative à une question, un but dans un domaine donné) et de l'expert. Il est cependant encore trop tôt pour dégager des pistes de questionnement qui pourraient déboucher sur des programmes de recherche transversaux.

ALLISS
■ Sciences
Sociétés

ALLISS
82, avenue Denfert Rochererau
75014 Paris

contact@alliss.org
Tèl.+33 (0)1 40 05 75 57
Fax +33 (0)1 40 05 79 21
www.alliss.org